



Compte rendu. Réunion de coordination nationale du cluster Abris

27 juillet 2020, réunion virtuelle. 17 Participants des organisations suivantes : ACF – Christian Aid - CICR – CRBF – CRS – DRC - GSAT - Help - HI - Plan International – Solidarités Intenational - UNHCR

Points discutés	Discussions et commentaires	Points d'action
Revue des points d'action de la réunion 13 juillet	<ul style="list-style-type: none">- Actions réalisées : <u>Équipe Cluster Abris</u> : partager la présentation de la Association Voûte Nubienne <u>Équipe Cluster Abris</u> : partager les recommandations du COS en relation aux inondations - Actions en cours de réalisation : <u>Partenaires qui n'ont pas encore rempli le sondage de capacités</u> : le lien est encore actif, merci de remplir le sondage https://enketo.unhcr.org/x/OXe0Wemf <u>Équipe Cluster Abris + sous-groupe CCCM</u> : étude du mode de décongestion pour les sites et communautés hôtes avec la densité plus haute. - <u>Tous les partenaires du Cluster Abris</u> : Prévoir une quantité d'abris et kits AME de contingence chaque organisation jusqu'au moment où le Cluster Abris ait plus de clarté sur les options d'avoir un pipeline en place. <u>Cluster Abris</u> : continuer avec les évaluations multisectorielles des nouveaux sites pour choisir les meilleures options et planifier des mesures de mitigation dans le cas échéant. <u>Cluster Abris</u> : Dans les 2 prochains mois, augmenter la capacité d'analyse du contexte et la connaissance du contexte pour tous les partenaires.<ol style="list-style-type: none">1. Révision et partage des formulaires d'évaluation rapide2. Révision et partage des formulaires de PDM (Post Distribution Monitoring)Dans ces deux outils, les indicateurs clés du cluster qui feront partie du MSNA (Multi Sector Needs Assessment) devront être compris. Actions pas encore faites : <u>Tous les partenaires du Cluster Abris</u> : Partager, dans le cas échéant, la situation actuelle des kits de contingence AME et Abris et ses recommandations.	Continuation avec les actions en cours



<p>Présentation Outils développés par le sous-groupe des Droit au Logement, à la Terre et aux Biens (LTB)</p>	<p>Le sous-groupe des Droit au Logement, à la Terre et aux Biens (LTB) présentent au cluster abris les outils récemment développés : Note d'orientation pour les acteurs d'abris, Guide de soutien dans le process d'acquisition des LTB et SOPs Acquisition Sécurisée des LTB. Ces présentations seront partagées avec les partenaires avec ce CR.</p> <p><u>HCR</u> : on observe des occasions sur le terrain la vente privée de parcelles aux ménages déplacées sans documents d'enregistrement. Quel est l'aspect légal de ces transactions ? <u>Réponse LTB</u> : Toujours il faut obtenir un acte réglementaire de propriété. Selon chaque cas, il peut varier s'il s'agit du sol urbain ou rural, il y a aussi des options différentes, comme titre de propriété, attestation d'occupation temporaire, Il est fortement conseillé d'impliquer les autorités (service foncière devrait être présente au niveau de commune, dans le cas il n'y a pas le niveau municipal doit s'en occuper) pour permettre obtenir l'acte réglementaire selon le cas.</p> <p><u>DRC</u> : Dans le contexte d'urgence, étant donné le temps qui prennent ces gestions, est ce que s'adresser directement à la communauté peut être une option valable ? <u>Réponse LTB</u> : les autorités coutumières ont l'option d'accepter l'utilisation d'une parcelle à un fin concret à travers d'un procès-verbal, mais, si les démarches administratives ne sont pas faites pour la consécution d'un acte réglementaire, la sécurisation de la terre n'est pas garantie avec ce procès-verbal seulement. La recommandation est de démarrer en parallèle les démarches administratives pour éviter des potentiels litiges au futur. Une autre recommandation, plaider pour avoir un point focal de CONASUR pour appuyer ces démarches aux communes que n'ont pas du service foncier.</p> <p>Pour anticiper des litiges principalement est recommandé de travailler dans un triple axe : la sensibilisation des communautés dans les procédures plus adéquates dans leur cas pour l'enregistrement des propriétés, l'identification et accompagnement des bénéficiaires qui n'ont pas pu suivre le procédure et l'appui aux autorités pour renforcer leur connaissance des différentes options.</p> <p>Il est manifesté aussi le besoin d'avoir une cartographie des pratiques déjà présentes parmi les personnes déplacées internes pour mieux comprendre comment on peut aider à diminuer le risque et mieux accompagner le processus.</p>	<p><u>Équipe Cluster Abris</u> : partager la présentation du sous-groupe LTB</p>
<p>Mise à jour et défis par les points focaux régionaux</p>	<p>SAHEL : Relocalisation de 46 ménages affectés par les inondations dans deux sites à Wendou, Dori. Les stades de Dori et de Djibo continuent à être considérés pour son aménagement comme sites d'accueil temporaires.</p>	



615 kits AME ont été prépositions à Gorom Gorom.

GSAT : Est-ce que les ménages déplacés ont été tous des affectés par les inondations, ou bien dans les sites de relocalisation il y a aussi des nouveaux arrivés ? Point focal abris Sahel: Pas de nouveaux arrivés, seulement ménages affectés par des inondations ou bien dans des zones inondables ou de culture.

CENTRE NORD : Pas des actualisations disponibles en matière des affectés par des inondations. Les activités d'abris et AMEs continuent. 300 kits d'abris et 300 kits AME seront prépositions par CRBF pour le CN dans un court délais.

NORD : Pas de connaissance des problèmes des inondations au niveau des autres régions. Les vents violents sont plus concertants dans cette région. Importante recommandation faite aux bénéficiaires des abris type ossature à pignon : fermer toutes les ouvertures de l'abris quand il y a des vents violents pour éviter l'effet ballon qui a détruit quelques abris. 50 abris d'urgence comme stock de contingence pour le moment.

EST : Chiffre actualisé de personnes affectées par les inondations et des vents violents est environs 100 personnes. 535 ménages atteints au total dans la commune de Fada soient 5350 personnes environ touchées par le projet UNHCR/ Plan Burkina. Gap dans la région de l'EST est 4119 ménages. Les défis les plus fortes sont liés à la sécurité, l'accessibilité de certains sites, difficultés en approvisionnement de matériels, PDI dans des famille hôtes et non dans un camp, COVID 19 avec ses restrictions, non-respect des consignes d'entretien des abris de certains PDI, démotivation des menuisiers vue la baisse du cout de la main d'œuvre. Il y a eu un nouveau choc dans la commune de Matiacoali (Boulgou et Diabatou) ces PDI sont accueillis à ce moment dans des ménages hôtes a Fada et a Matiacoali et dans des écoles.

HCR : Il serait très intéressant avoir une mise à jour du total des abris détruit, pour le tenir en compte dans le calcul du gap.

Coord Cluster Abris : questions importantes qu'on va à prioriser prochainement :

- harmonisation du suivi régional,
- harmonisation de l'identification et ciblage des bénéficiaires



	- système de remise des abris (fiche de remise, avec un coordonné GPS, a explorer)	
Divers	<ul style="list-style-type: none">- Le travail de révision technique continue et dans le mois d'Aout est prévu la validation des résultats pour toute la cluster abris.- Dernière actualisation d'enregistrement des personnes déplacées internes par CONASUR, 09 juillet 2020: 978 744 personnes déplacées (augmentation de 6,22% par rapport à la situation du mois de juin)- 20.000 ménages atteints en matière d'abris (40% de la cible HRP 2020) et 37.000 avec des AME (74.22%)- Réalisations reportées dans le mois de Juin : construction de 2.180 abris et distribution des 1.400 kits AME.- Rappel envoi des 5W le 25 de chaque mois	<u>Équipe Cluster Abris</u> : partager les recommandations du COS en relation aux inondations (FAIT)